



Pièce n°07

Exécution du budget 2023

Rapport de gestion

Conseil d'administration de l'École polytechnique du 7 mars 2024

Direction des affaires budgétaires et financières
Version n°15 du 21 février 2024

Le rapport de gestion a été élaboré conformément :

- au décret n° 2012-1246 du 7/11/2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- à l'arrêté du 20 septembre 2023 relatif aux règles budgétaires des organismes
- à l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux EPSCP et aux EPST dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget

Synthèse de l'exécution budgétaire 2023

Dans le contexte de l'inflation persistante en 2023, l'École a bénéficié d'un soutien accru du ministère des armées. En effet, la subvention pour charges de service public a été rehaussée de 4 M€ par le dégel de la réserve de précaution et la compensation des mesures de revalorisation salariales.

En parallèle, l'école a assuré une meilleure maîtrise de ses dépenses courantes pour faire face notamment aux incertitudes engendrées par la hausse généralisée des prix. Une des raisons principales de la sous-exécution des dépenses de fonctionnement est la limitation des dépenses de fluides due à l'amortisseur électricité et aux effets du plan de sobriété énergétique.

Concernant la gestion des personnels, la sous-consommation de la masse salariale financée sur ressources propres et le freinage des recrutements compte tenu de l'incertitude sur la compensation qui n'a été levée qu'en fin d'année, ont permis de maintenir les dépenses dans l'enveloppe prévue au budget malgré le coût des mesures gouvernementales. La stratégie de l'École en matière de ressources humaines a néanmoins pu être mise en œuvre : le processus de recrutement a été amélioré (plus de 130 recrutements effectués en 2023), le budget alloué à la formation professionnelle du personnel a été doublé et les primes annuelles des personnels administratifs et de soutien ont été rehaussées afin de mieux refléter la performance des équipes. Il reste néanmoins nécessaire d'améliorer l'attractivité de l'École et la fidélisation des personnels afin de réduire le turn-over qui reste important.

En complément de la subvention pour charges de service public allouée par le ministère des armées, l'École a généré 34 M€ de recettes propres globalisées contribuant à couvrir les charges générales. Ces recettes ont augmenté de 2% par rapport à l'année précédente, mais elles sont inférieures de 3,2 M€ aux estimations initiales. Elles proviennent essentiellement des activités d'enseignement, de logement et de restauration. Concernant la formation, l'École enregistre une croissance de 3% de ses effectifs étudiants entre 2022 et 2023, avec une progression notable du programme Bachelor (+10%) et des MScT (+18%). La croissance ne se fait pas au détriment de l'excellence académique, comme en témoignent les poursuites d'étude des bachelors et les résultats excellents en matière d'employabilité des étudiants. L'École demeure d'ailleurs en tête de tous les classements nationaux (Figaro, l'Étudiant, Usine nouvelle...). Toutefois, les frais de scolarité encaissés en 2023 se maintiennent à 10,7 M€ comme en 2022. Cette stabilité en trompe-l'œil est due à un retard dans la facturation des étudiants et à un report des paiements sur l'année 2024. Au total, sur l'activité courante dite globalisée, l'école a encaissé 137,7 M€ pour 137,3 M€ de paiements.

L'activité fléchée à l'origine de l'excédent de trésorerie de 6,8 M€ que l'École a généré en 2023.

En 2023, le montant total des dépenses fléchées (hors opérations immobilières) s'est élevé à 30 M€, avec des encaissements constatés à hauteur de 33 M€. En dehors du financement des opérations immobilières, les financements fléchés recouvrent principalement les financements sur appels à projets publics et les relations partenariales avec les entreprises pour développer l'enseignement et la recherche. Sur ce périmètre, les recettes ont enregistré une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente, atteignant 26,9 M€. Néanmoins, cette hausse est moins dynamique que celle prévue dans le COP et le montant des recettes reste 5 M€ en deçà des objectifs fixés au budget initial. La dynamique d'IP Paris a permis à l'École d'être lauréate d'

appels à projets importants en 2023 (ASDESR, PUI, STEP2, etc.), mais dont les effets ne seront visibles que sur le budget 2024. En ce qui concerne les financements privés, de nouveaux partenariats ont été signés en 2023 comme la chaire Accélération Laser-Plasma haute cadence avec l'institut Pierre Lamoure, la chaire sur l'architecture des systèmes complexes avec des industriels de la Défense et l'Agence de l'innovation défense, la chaire sur l'IA de confiance avec le Crédit Agricole, la chaire avec le CEA-DAM dédiée à la physique des hautes densités d'énergie et de la fusion inertielle ou bien la création du laboratoire commun COMHET avec Safran et le CNRS dédié à la propulsion spatiale électrique. Néanmoins, le dynamisme demeure moins prononcé que prévu en raison de la prudence des entreprises face à une conjoncture économique incertaine. La troisième campagne de levée de fonds de la Fondation de l'École polytechnique est en préparation avec des perspectives encourageantes : les promesses de don atteignent déjà 35 M€.

Concernant les travaux immobiliers, l'année 2023 marque la transition entre les opérations d'investissement prévues dans le cadre du COP 2017-2021 et celles du COP 2022-2026. Concernant le précédent COP, le Bâtiment d'enseignement mutualisé a été mis en exploitation en novembre 2023 et le pôle de mécanique sera livré fin février 2024. La construction de ces deux bâtiments, qui a été impactée par la période Covid, n'impliquera qu'un reliquat de 4,2 M€ sur l'année 2024 pour solder les derniers décomptes définitifs. En parallèle, trois opérations majeures du COP 2022-2026 sont déjà engagées : la restructuration du bâtiment du garage, dont le chantier démarre, la construction du nouveau bâtiment de recherche et la restructuration de l'ensemble central dont les maîtres d'œuvre seront sélectionnés en 2024. Ces opérations ont fait l'objet de phases d'études, mais les principales dépenses sont prévues au-delà de 2024, ce qui a permis d'éviter d'avoir recours à l'emprunt bancaire en 2023 et en 2024.

Le tableau ci-dessous détaille par enveloppe budgétaire les réalisations de l'École.

Dépenses en k€			Encaissements en k€	
	Engagé	Payé	137 705	Recettes globalisées
Personnel	114 382	114 382	103 439	Subvention pour charge de service public
Fonctionnement	44 716	40 796	34 266	Recettes propres
Investissement	19 635	26 640	50 906	Recettes fléchées
			16 276	Subvention d'investissement
			5 835	Autres financements de l'État fléchés
			1 893	Autres financements publics fléchés
			26 902	Recettes propres fléchées
Total	178 733	181 818	188 611	Total des encaissements

Solde budgétaire	+ 6 794
-------------------------	----------------

Afin de faciliter la lecture des réalisations budgétaires, ce rapport est structuré en quatre grandes parties :

1. le budget globalisé
2. le budget fléché en dehors des grands projets immobiliers
3. le budget fléché au développement du patrimoine immobilier
4. la soutenabilité du budget

PLAN DU RAPPORT DE GESTION

I.	LE BUDGET GLOBALISÉ.....	5
1.	Les recettes globalisées	5
	La subvention pour charges de service public.....	6
	Les recettes propres.....	6
2.	Les dépenses globalisées	9
	Les dépenses de personnel globalisées	9
	Les dépenses de fonctionnement globalisé.....	11
	Les dépenses courantes d'investissement.....	11
3.	Le solde budgétaire globalisé	12
II.	FOCUS BUDGET FLÉCHÉ HORS OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES	13
1.	Les recettes fléchées hors opérations immobilières.....	13
2.	Les dépenses fléchées hors opérations immobilières.....	15
3.	Le solde budgétaire fléché.....	16
III.	FOCUS BUDGET FLÉCHÉ SUR OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES	17
1.	Les financements des grands projets immobiliers	17
2.	Les dépenses des grands projets immobiliers	19
3.	Le solde budgétaire des grands projets immobiliers	20
IV.	ANALYSE DE LA SOUTENABILITE BUDGETAIRE.....	21
1.	Niveaux de trésorerie.....	21
2.	Résultat comptable 2023.....	22
3.	Évolution de la trajectoire financière par rapport au COP 2022-2026	23

En 2023, le montant total des encaissements s'est élevé à 188 611 k€ :

- 73 %, soit 137 705 k€, sont le résultat de recettes récurrentes dites globalisées.
- 27 % sont liées à des projets spécifiques (recettes fléchées).

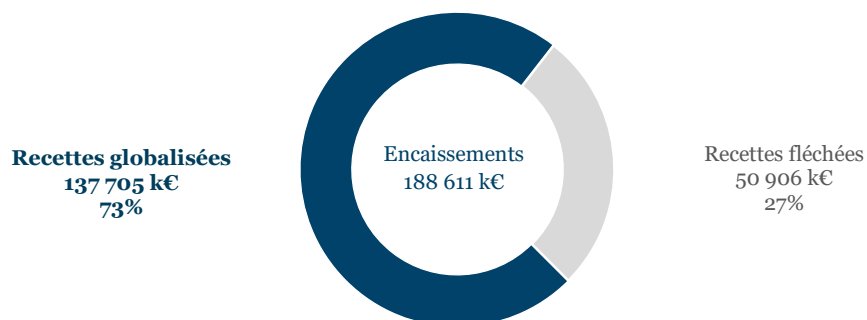


Figure 1 : encaissements réalisés par nature de recettes en k€

I. LE BUDGET GLOBALISÉ

1. Les recettes globalisées

Les recettes globalisées incluent la subvention pour charges de service public allouée par le Ministère des armées ainsi que les recettes propres globalisées provenant des activités régulières de l'École telles que les droits de scolarité, les loyers ou les recettes de restauration. Ces recettes permettent de couvrir les frais généraux de l'École, tant en ce qui concerne le personnel que les dépenses de fonctionnement courantes.

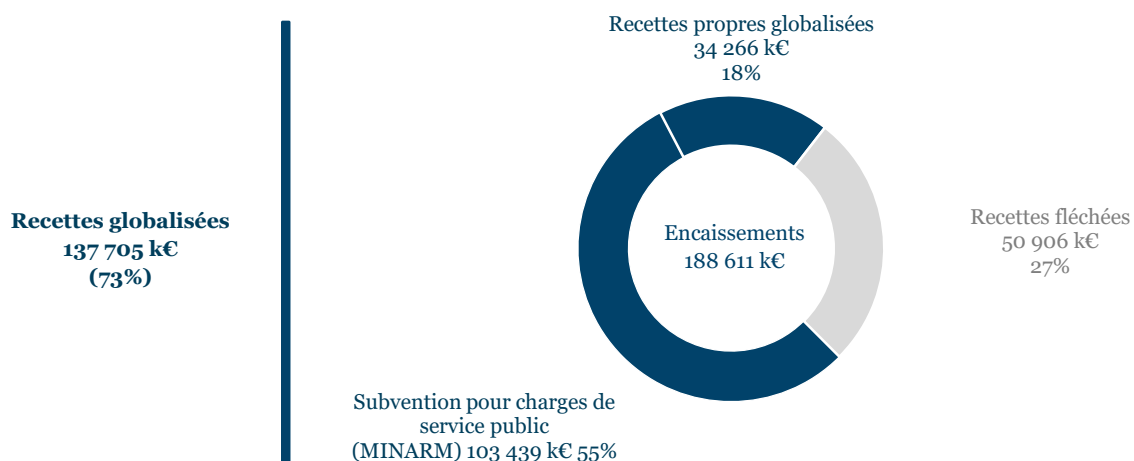


Figure 2 : encaissements réalisés par nature de recettes en k€

Les recettes globalisées ont augmenté de 6% pour atteindre 137,7 k€, ce qui représente une hausse de 7,5 M€ par rapport à l'exécution de 2022. Au regard du dernier budget voté de 136,9 M€, les réalisations sont supérieures de 1% soit 0,8 M€.

Encaissements en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Recettes globalisées	125 044	130 119	136 936	137 705	+ 7 586 +6%

La subvention pour charges de service public

En qualité d'opérateur de l'État, l'École perçoit une subvention pour charges de service public afin de couvrir ses dépenses d'exploitation courante, incluant le personnel rémunéré et le fonctionnement courant.

Encaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
SCSP du Ministère des armées	93 640	96 656	99 410	103 439	+6 783 +7%

La subvention a été notifiée pour un montant initial de 99 410 k€, après déduction de 1 679 k€ de réserve. En cours d'année, un surgel a été notifié portant la réserve à 1 940 k€. La levée de la réserve en fin d'année a permis à l'École de recevoir le paiement des 1 940 k€ gelés. En outre, 2 350 k€ supplémentaires ont été octroyés pour compenser les mesures salariales décidées par le Gouvernement. Finalement, la subvention allouée s'est élevée à 103 439 k€, ce qui représente une augmentation de +4 029 k€ soit +4% par rapport aux 99 410 k€ initialement prévus.

Comparée à l'année précédente, la subvention augmente de 6 783 euros (+7%).

Les recettes propres

Encaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Recettes propres	31 404	33 463	37 526	34 266	+804 k€ +2%

Outre la subvention, l'École génère des recettes propres qui contribuent à couvrir les dépenses globalisées. En 2023, ces recettes ont atteint 34 266 k€, ce qui équivaut à une augmentation de 804 k€ par rapport à l'année précédente, soit +2%. Si les encaissements augmentent par rapport à l'année précédente, ils restent cependant en deçà de la prévision du budget (-9%).

L'École tire principalement ses recettes pérennes des activités d'enseignement et de la valorisation de son campus.

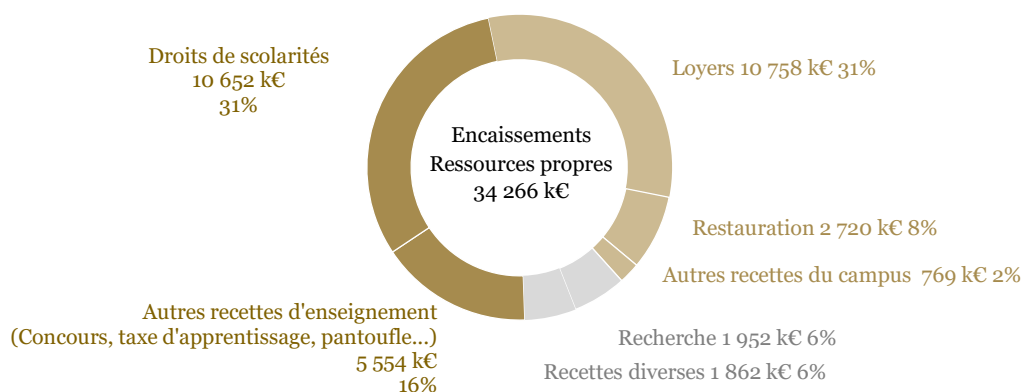


Figure 3 : ressources propres globalisées encaissées par origine de recettes en k€

En ce qui concerne les activités d'enseignement, les frais de scolarité encaissés en 2023 s'élèvent à 10,7 M€, soit 3 M€ en deçà de l'objectif du COP et 0,1 M€ en deçà de l'année 2022, alors que les frais de scolarité des cursus ont été réévalués et que les effectifs des cursus Bachelor et MSc&T ont augmenté. Cette baisse en trompe-l'œil est due à une facturation tardive des frais de scolarité qui a décalé une partie des encaissements (environ 20 % du montant total des frais de scolarité) sur l'année 2024, principalement en raison d'une évolution méthodologique de la comptabilisation des produits (40% en année n et 60 % en année n+1) qui a nécessité des paramétrages supplémentaires dans le logiciel de gestion financière. Le montant corrigé de ces impacts de gestion serait de 13 M€.

Encaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Ingénieur polytechnicien	2 073 k€	2 335 k€	2 192 k€	1 500 k€	-835 -36%
Effectifs ingénieurs		2 124	2 163	2 119	-5
Bachelor of science	4 174 k€	4 687 k€	6 023 k€	4 955 k€	+267 +6%
Effectifs bachelors		393	480	434	+41
Masters of science and technology	3 740 k€	3 131 k€	3 638 k€	3 591 k€	+460 k€ +15%
Effectifs MSc&T		294	409	349	+55
Master	1 181 k€	592 k€	285 k€	605 k€	+13 k€ +2%
Total	11 168 k€	10 746 k€	12 137 k€	10 652 k€	-94 k€ -1%

Les élèves ingénieurs français n'acquittent aucun droit de scolarité pendant leurs trois premières années à l'École et perçoivent une solde liée à leur statut militaire. Pour les étrangers non européens¹, les droits pour la formation polytechnicienne ont été fixés comme suit : 1^{ère} année à 7 000 €, 2^{ème} année à 15 500 € et 3^{ème} année à 15 500 €, soit 38 000 € au total. Pour les ressortissants européens, les droits sont réduits de moitié.

Pour les étudiants préparant un bachelor, le montant annuel des frais de formation a été fixé à 14 600 € pour les Européens² et 18 200 € pour les autres étudiants pour la promotion BX2026. En comparaison avec la promotion précédente, ces frais ont augmenté respectivement de 1 100 € pour les Européens et 1 400 € pour les autres étudiants.

Les frais de formation des étudiants en MSc&T varient en fonction des formations.

Pour rappel, des exonérations partielles ou totales des droits et frais de scolarité peuvent être accordées aux étudiants.

¹ Étrangers non ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen ou de la Confédération suisse.

² Étudiants ressortissants d'un État membre de l'espace économique européen

Au titre de ses activités d'enseignement, l'École bénéficie également de diverses recettes.

Encaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Concours de l'École Polytechnique	723	1 433	910	918	-515 k€ -36%
Taxe d'apprentissage	949	1 031	970	941	-90 k€ -9%
Dividende de l'Executive Education	0	0	300	300	+300 k€ +100%
CVEC	71	82	82	109	+27 k€ +34%
Pantoufle ³	502	662	700	114	-549 k€ -83%
Entreprises Entrepreneuriat Innovation	1 775	2 064	2 045	1 554	-509 k€ -25%
Diverses recettes d'enseignement	1 084	794	1 310	1 618	+823 k€ +104%
	5 104	6 066	6 617	5 554	-512 k€ -8%

Concernant l'organisation du concours, l'année 2022 a été particulière, car il y a eu un rattrapage d'arriérés. Les revenus provenant de la Pantoufle sont sensiblement inférieurs à ce qui était prévu, le traitement des dossiers ayant été retardé en raison d'une vacance de poste. Sur le volet entreprises, entrepreneuriat et innovation, la sous-réalisation d'1/2 million s'explique essentiellement par un retard de paiement de la société Véolia pour les espaces occupés à l'Xnovation Center

Au-delà des recettes liées à l'enseignement, les revenus qui contribuent de manière significative à la réalisation des recettes globales sont en lien avec le campus. En effet, l'École encaisse des loyers en contrepartie des logements qu'elle met à la disposition des élèves et des cadres. Ces recettes sont en grande partie reversées à CDC Habitat dont la mission principale est de gérer le patrimoine immobilier public. L'École génère également des revenus grâce à la restauration.

Encaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Loyers (logements élèves et militaires)	9 732	9 905	11 455	10 758	+853 k€ +9%
Restauration « MAGNAN »	1 697	2 262	2 492	2 720	+458 k€ +20%
Autorisation d'occupation temporaire du domaine École	306	268	429	285	+17 k€ +6%
Diverses recettes de campus	293	296	86	484	+188 k€ +64%
	12 028	12 730	14 461	14 246	+ 1 516 k€ +12%

³ Dispositif de remboursement des frais d'entretien et d'études, appelé également « pantoufle ».

Entre 2022 et 2023, les revenus générés par les logements ont connu une augmentation de 9%, en grande partie due à l'augmentation de l'indice de révision de loyers et des refacturations de charges. Le taux d'occupation est néanmoins moindre qu'espéré en raison des départs des bachelors sur la période de stage et des départs précoces en février des étudiants en Masters of science and technology.

En ce qui concerne le service de restauration, le nombre de passages étudiants diminue, mais est compensé par une activité plus élevée de la cafétéria. Le droit d'accès a en outre été relevé de 1€ au 1^{er} janvier 2023 pour compenser la hausse du coût des fluides.

Enfin d'autres recettes propres couvrent les charges générales telles que le mécénat et les remboursements induits par les activités de soutien de l'École (charges avancées et remboursées par l'IP Paris pour construire le projet commun, reversements d'associations, etc.).

2. Les dépenses globalisées

Sur les 181,8 M€ de paiements effectués, 76% ont été réalisés sur recettes globalisées, tandis que 24% ont été financés sur projets.

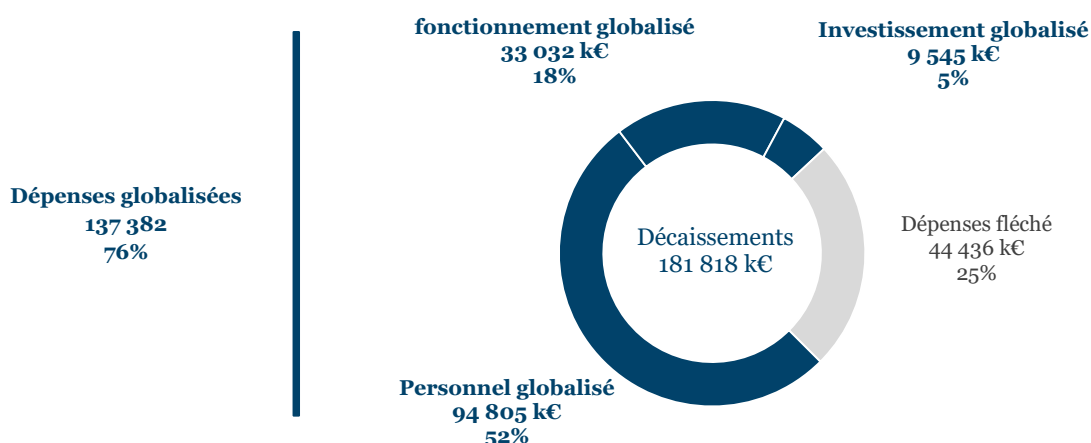


Figure 4 : Décaissements réalisés par enveloppe budgétaire en k€

Les dépenses de personnel globalisées

Entre 2022 et 2023, on constate une hausse de 7,2 M€ de l'enveloppe dédiée aux personnels sur recettes globalisées. Cette progression est liée à plusieurs facteurs, notamment aux mesures de revalorisation salariale et de pouvoir d'achat décidées par le Gouvernement et à l'augmentation des moyens nécessaires au développement de l'École.

Décaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Enveloppe de personnel globalisée	84 683	87 370	93 975	94 805	+7 435 k +9%

En 2023, les mesures gouvernementales ont eu un impact significatif sur la masse salariale. D'une part, les mesures de revalorisation prises en 2022 ont eu des répercussions en année complète en 2023, avec un montant de 1,8 M€. Pour rappel, le point d'indice avait été réévalué de 3,5% en juillet 2022. En 2023, la revalorisation du point a atteint 1,5% au 1^{er} juillet et a entraîné un surcoût de 0,5 million pour l'École. Le Gouvernement a également décidé la mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat qui a représenté une dépense supplémentaire de 1,7 M€. La solde des élèves a également augmenté de 0,7 M€ à cause de plusieurs facteurs : indemnités de sujétions d'absence opérationnelle (ISAO) pour 294 k€, la nouvelle politique de rémunération des militaires pour 204 k€ ou les frais spécifiques pour les EOX (90 k€ d'indemnités de résidence à l'étranger, 70 k€ de cotisation patronale FPMIL).

En parallèle des mesures gouvernementales, la trajectoire de développement de l'École a nécessité des moyens supplémentaires. Ainsi, 1 million supplémentaire a été nécessaire en 2023 pour de nouveaux postes liés au développement des formations (enseignants et enseignants-chercheurs recrutés sur les frais de scolarités) et des postes "soutien" et "appui à l'enseignement". Enfin, le glissement vieillissement technicité (GVT 2023 et effets reportés 2022) représente 0,8 M€ de dépense supplémentaire.

Les mesures annoncées en cours d'année n'ont pas entraîné de correction du budget initial, notamment en raison des sous-consommations qui ont permis de compenser les dépenses supplémentaires. La prudence budgétaire a conduit à ralentir les recrutements en raison des incertitudes sur le financement des revalorisations. Les dépenses réalisées se sont élevées à 94,8 M€, dépassant ainsi la prévision de masse salariale sur recette globalisée d'uniquement 0,8 million.

En raison de l'absence de publication au journal officiel de l'arrêté relatif à la revalorisation des EOX, il n'a pas été possible de procéder aux paiements en 2023.

Effectif et Décaissements réalisés en k€	BI 2023		Exécution 2023		Écart	
	ETPT	k€	ETPT	k€	ETPT	k€
Élèves polytechniciens	1 650	19 854	1 653	21 850	3	1 996
Personnels enseignement	413	30 159	415	29 865	2	-293
Personnels Recherche	365	22 727	341	22 656	-24	-72
Personnels Vie de campus	157	7 724	149	8 010	-7	286
Personnels Soutien	170	13 511	164	12 422	-6	-1 088
Total	2 755	93 975	2 722	94 805	-33	+829

Les dépenses de fonctionnement globalisé

Décaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Enveloppe de fonctionnement globalisée	26 425	27 111	36 000	33 032	+ 5 921 +22%

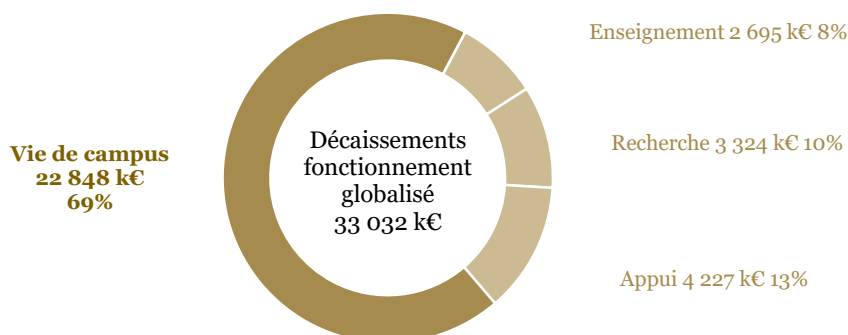


Figure 5 : Décaissements de fonctionnement courant réalisées par pilier en k€

Près de 70% des dépenses de fonctionnement courant de l'École sont liées à l'exploitation du campus. En guise d'exemple, les dépenses d'électricité ont atteint 5,5 M€ et les dépenses de gaz 2 M€. Dans l'ensemble, les dépenses de fonctionnement ont connu une augmentation de 5,9 M€ par rapport à l'année précédente, mais elles sont inférieures de 3 M€ aux prévisions budgétaires. La sous-consommation se concentre surtout sur les dépenses énergétiques, avec une sous-consommation de 1,3 M€ pour l'électricité et le gaz. Grâce à une démarche de sobriété énergétique menée par l'École et des prix moins élevés que prévu, les dépenses ont été bien moins importantes que prévu au budget.

Les dépenses courantes d'investissement

Décaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Enveloppe d'investissement globalisée	8 413	8 160	10 424	9 545	+1 385 +17%

Comparées à l'année précédente, les dépenses courantes d'investissement ont augmenté de 1,3 M€, mais elles demeurent en deçà du budget (-879 k€). Les investissements ont principalement porté sur des travaux de maintenance lourde (3 M€) et de maintenance des infrastructures informatiques (1,8 M€). Près de 366 000 euros ont été investis dans le développement des systèmes d'information. Néanmoins, les premiers travaux de renouvellement du SIRH, dont le montant était estimé à 200 k€, seront reportés à 2024.

3. Le solde budgétaire globalisé

Encaissements en k€	Budget 2023	Réalisé 2023	Écart
Subvention pour Charges de Service Public	99 410	103 439	+4 029 +4%
Recettes propres globalisées	37 526	34 266	-3 260 -9%
Total des Recettes globalisées	136 936	137 705	+769 +1%
Personnel	93 975	94 805	+829 +1%
Fonctionnement	36 000	33 032	-2 968 -8%
Investissement	10 424	9 545	-879 -8%
Total des Dépenses globalisées	140 399	137 382	-3 244 -2%
Solde budgétaire globalisé	- 3 454	+323	

L'École a enregistré un excédent de trésorerie de 323 k€ grâce à des recettes réalisées à hauteur de 137 705 k€ et des dépenses arrêtées à 137 382 k€. Par ailleurs, il convient d'ajouter 1,4 M€ de contributions budgétaires du secteur fléché au budget général, ce qui portera l'abondement de la trésorerie non fléchée à 1,9 M€ en 2023. Grâce à ces fonds, il sera possible d'assurer un complément de financement pour les investissements courants sur les années à venir.

Conclusion :

- ✓ Une subvention pour charges de service public plus élevée que prévu (+4 029 k€) dont 2 350 k€ pour compenser les mesures salariales et 1 679 k€ de dégel.
- ✓ Les recettes propres ont augmenté de 2% par rapport à l'année précédente, atteignant 804 k€, mais elles sont en dessous des estimations initiales de 9%. Cette situation résulte du paiement différé des frais de scolarité sur 2024, ainsi que des recettes de loyer et de restauration moins élevées que prévu
- ✓ En raison de vacances de poste, il a été possible d'absorber la dynamique de la masse salariale sans modification de l'enveloppe de personnel
- ✓ L'effet du plan de sobriété et les tarifs des fluides moins élevés que prévu sont les principales causes des crédits de fonctionnement non utilisés.
- ✓ Les projets d'investissements courants ont été réalisés à hauteur de 9,5 M€.

Avec des recettes sensiblement équivalentes (+769 k€), et des dépenses nettement moindres que prévu au budget (-3 244 k€), le solde budgétaire des activités courantes de l'École s'élève à 549 k€ en 2023.

II. FOCUS BUDGET FLÉCHÉ HORS OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

1. Les recettes fléchées hors opérations immobilières

Les recettes fléchées sont des recettes dont l'utilisation est prédéterminée par le financeur. À ce titre, l'École a bénéficié de financements additionnels pour mener à bien des projets de recherche notamment. Ces financements prennent principalement la forme de subventions publiques afin de couvrir les charges liées à des projets bien définis, tels que des appels à projets de recherche nationaux, voire européens. Des fonds privés ont aussi été alloués à l'École pour soutenir des chaires ou des contrats de recherche collaboratifs.

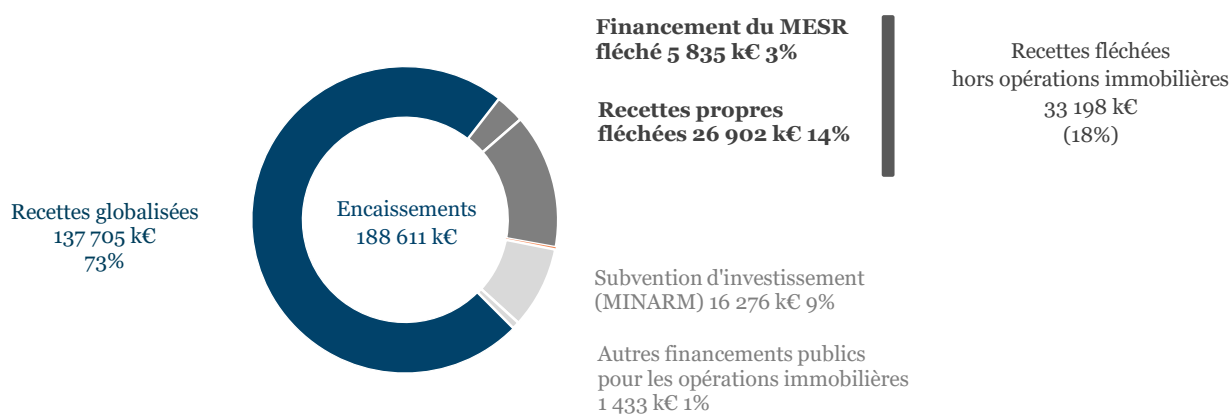


Figure 6 : encaissements réalisés par nature de recettes en k€

Les autres financements de l'État fléchés

Si les principales recettes d'enseignement sont globalisées, les financements obtenus pour la formation doctorale sont en revanche fléchés. En 2023, l'École a ainsi obtenu 5,8 M€ de subventions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces fonds sont alloués à la rémunération des doctorants.

Décaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Subvention du MESR	5 381	5 104	6 070	5 835	+731 +14%

Les recettes propres fléchées

Décaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Recettes propres	27 144	24 028	32 229	26 902	+ 2 875 +12%

Pour développer l'enseignement et la recherche, l'École s'efforce d'obtenir des financements sur appels à projets publics et établit des relations partenariales avec les entreprises. Les recettes atteignent 26,9 M€ en 2023, ce qui représente une hausse de 12% par rapport à l'année précédente. Néanmoins, les résultats sont 5,3 M€ en deçà des objectifs fixés au budget initial. Il convient de rappeler que ces encaissements ne tiennent pas compte des réalisations de la filiale FX-Conseil.

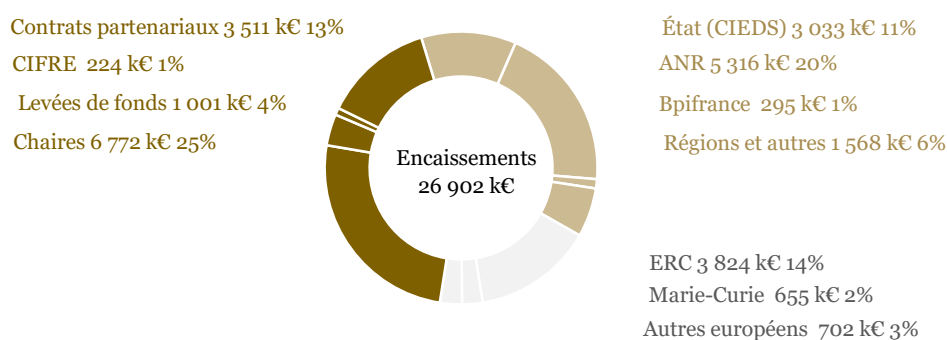


Figure 7 : ressources propres fléchées encaissées par origine de recettes en k€

Volumétrie 2023 projets de recherche selon dates contractuelles	Stock		Signé en 2023		Encaissé 2023
	Nombre	k€	Nombre	k€	k€
État	33	6 055	3	274	1 069
CIEDS	35	17 284	15	5 898	1 964
ANR	154	31 793	35	6 198	5 316
Bpifrance	2	862			295
Régions et autres	72	9 134	28	3 651	1 568
ERC	16	32 793	5	15 605	3 824
Marie Sklodowska-Curie	11	3 071	1	268	655
Infra. recherche et autres (Erasmus ...)	13	5 877	4	2 344	702
Chaires	35	43 693	4	5 213	6 772
Levée de fonds	22	11 992	13	2 029	1 001
CIFRE	19	1 072	6	330	224
Contrats partenariaux, mécénats, ...	122	17 265	42	2 316	3 511
Total publics et privés	534	180 891	156	44 126	26 902

L'École bénéficie de financements accordés dans le cadre d'appels à projets régionaux, nationaux, et Européens. En 2023, le nombre de projets publics actifs (nationaux et européens) a atteint 336 contrats, pour un total de 106,9 M€ en valeur contractuelle. Sur les 336 contrats en activité, 91 nouveaux contrats ont été signés en 2023, pour un total de 34.2 M€, ce qui équivaut à un taux de renouvellement de 1/3 du portefeuille contractuel. Étant donné que les contrats sont habituellement conclus pour une durée de 3 ans, il est possible de déduire que le volume de contrats reste stable en 2023.

Le montant total des encaissements liés à ces contrats s'élève à 15,4 M€ en 2023, ce qui correspond à 14% de la valeur contractuelle totale de 106,9 M€. Le taux théorique d'encaissements aurait dû être de 33% en considérant que la durée moyenne d'un contrat est de 3 ans. Même si l'approche statistique présente de nombreuses limites en raison des échéanciers de paiement variables selon la nature des contrats, l'École accuse un retard dans l'exécution de ces contrats.

2. Les dépenses fléchées hors opérations immobilières

Décaissements réalisés en k€	2021	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Personnel fléché	18 716	18 111	22 807	19 577	+1467 +8%
Fonctionnement fléché	8 673	8 070	11 703	7 764	-306 -4%
Investissement fléché	3 232	2 551	5 369	2 952	+401 +16%
Total	30 621	28 732	39 879	30 293	+1 561 +5%

De la même façon que le portefeuille contractuel demeure stable, les dépenses demeurent également stables à environ 30 M€, en deçà de 23% de la progression inscrite dans le budget 2023.

Concernant le personnel, l'exécution du budget s'élève à 97 % en ETPT et 86 % en masse salariale. L'écart entre les taux de réalisation est dû à des estimations de masse salariale plus élevées en raison du potentiel de recrutement offert par les projets fléchés.

Effectif et Décaissements réalisés en k€	BI 2023		Exécution 2023		Écart	
	ETPT	k€	ETPT	k€	ETPT	k€
Enseignement	34	2 527	26	1 949	-7	-581
Recherche	376	19 789	372	17 252	-3	-2 536
Soutien	10	492	8	380	-2	-112
Total	419	22 807	407	19 577	-12	-3 230

3. Le solde budgétaire fléché

Encaissements en k€	Budget 2023	Réalisé 2023	Écart
Subvention du MESR	6 070	5 835	-235 -4%
Recettes propres	32 229	26 902	-5 327 -17%
Autres recettes fléchées (ENS, ONERA ⁴ ...)	660	461	-199 -30%
Total des Recettes fléchées sur projets E/R	38 959	33 198	-5 761 -15%
Personnel	22 807	19 577	-3 230 -14%
Fonctionnement	11 703	7 764	-3 939 -34%
Investissement	5 369	2 952	-2 417 -45%
Total des Dépenses fléchées sur projets E/R	39 880	30 293	-9 587 -24%
Solde budgétaire fléché	- 921	+ 2 904	

Les activités fléchées ont bénéficié d'un financement total de 33,2 M€ pour des dépenses réalisées à hauteur de 30,3 M€. Elles ont ainsi généré 2,9 M€ d'excédent de trésorerie.

Dès 2024, la totalité de la trésorerie générée sera consacrée aux versements dus aux partenaires dans le cadre de l'activité doctorale. En effet, le retard dans le traitement des dossiers n'a pas permis de verser les sommes dues en 2023.

Conclusion :

- ✓ Les financements accordés pour soutenir l'enseignement et la recherche sont demeurés stables en 2023, en deçà des objectifs fixés dans le plan d'affaires exposé dans le COP.
- ✓ Il est nécessaire d'améliorer les prévisions, tant en termes de recettes que de dépenses, afin de se rapprocher des réalisations.

⁴ Financement du laboratoire ONERA par l'ONERA (travaux préparatoires réalisés par l'X)

III. FOCUS BUDGET FLÉCHÉ SUR OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

1. Les financements des grands projets immobiliers

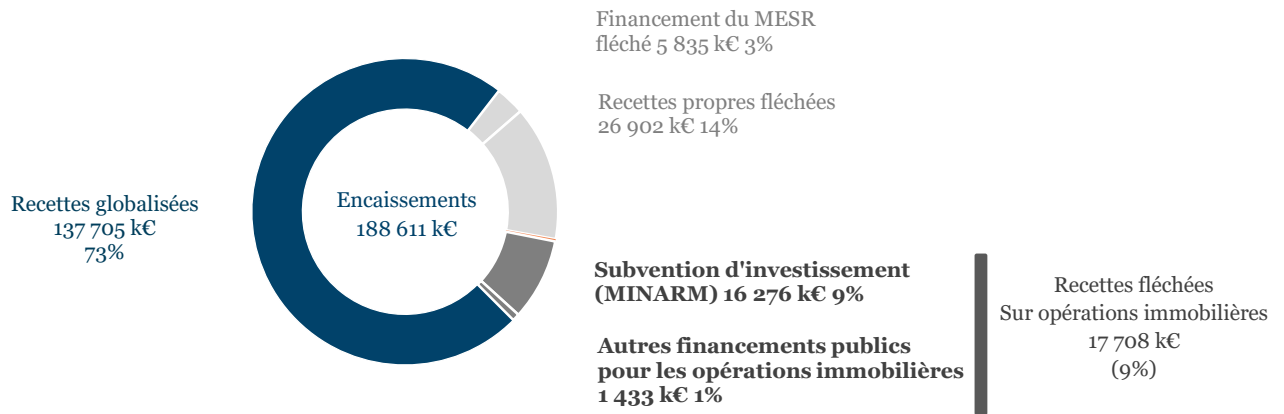


Figure 8 : encaissements réalisés par nature de recettes en k€

En plus de la subvention pour charges de service public, le Ministère des armées alloue une subvention d'investissement pour financer les opérations prévues dans le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). Pour la période 2022-2026, la loi de programmation militaire du Ministère des armées et le COP 2022-2026 prévoient une subvention totale de 87 M€, répartie comme suit :

- 4,0 M€ en 2022
- 13,4 M€ en 2023
- 23,3 M€ en 2024
- 22,8 M€ en 2025
- 23,5 M€ en 2026

87 M€ de dotation en fonds propre.

Encaissements réalisés en k€	2022	Budget 2023	2023	Évolution 2022/2023
Subvention d'investissement MINARM COP 2022-2026	4 000	13 477	16 276	+ 2 799 +21%

En 2022, l'École a effectivement perçu 4 M€ de subvention d'investissement. La subvention d'investissement pour 2023 s'élevait à 13 477 k€ après déduction de 709 k€ de réserve. En raison du gel supplémentaire, la subvention a été réduite à 13 335 k€ et la réserve portée à 851 k€. En fin d'année, l'École a reçu le paiement des 851 k€ gelés grâce à la levée de la réserve, mais aussi 2 089 k€ supplémentaires. En définitive, la subvention reçue s'est élevée à 16 276 k€.

Le montage financier du projet de rénovation du campus repose principalement sur la subvention de 87 M€ du MINARM et sur l'emprunt de 70 M€ auprès de la banque européenne d'investissement. Pour que le projet soit totalement financé, il est impératif que l'École parvienne à trouver des ressources financières d'un montant de 49,5 M€.

Besoins		Financements	
Rénovation du cœur École (COP 2022-2026)	130 M€	87 M€	Ministère des Armées (2022-2026)
Relocalisations (destructions bâtiments)	7 M€	3,5 M€	CPER Région IDF (relocalisations)
Nouveau bâtiment de recherche	20 M€	7 M€	PIA1/Plan campus Saclay (rénovations)
Rénovation des laboratoires « peigne »	60 M€	70 M€	Emprunt Banque européenne d'invest. (BEI)
Coût estimé de la rénovation	217 M€	167,5 M€	Total financements escomptés

En complément de la subvention d'investissement accordée par le Ministère, l'École avait prévu de solliciter des financements publics supplémentaires pour mener à bien les projets de développement du campus. Ainsi 10 765 k€ d'autres financements publics avaient été prévus pour financer les équipements répartis comme suit :

Financement de l'actif hors Subvention du MINARM en k€	Avant 2023	Budget 2023	2023	Écart budget	Taux d'exécution
Financement Pôle mécanique par l'ENSTA (7,3 M€)	5 990	1 910	1 326	-584	100%
Financement Pôle mécanique par l'EPAPS (26 M€)	19 172	2 550	0	+2 550	78%
Financement Pôle mécanique par l'EPAPS Complément Parking - protocole foncier (4,2 M€)	0	5 400	0	-5 400	0%
Sous-total Pôle mécanique (37,5 M€)	25 162	9 759	1 326	-8 433	70,6%
Financement du Bâtiment enseignement mutualisé Par l'ANR	32 324	973	0	-973	97%
Financement du Bâtiment enseignement mutualisé Par l'EPAPS	693	33	106	-73	95%
Sous-total Pôle BEM (40 M€)	33 018	1 006	106	-900	96,9%
		10 765	1 432	-9 333	

Les financements de l'EPAPS pour le Pôle mécanique seront repoussés à 2024.

2. Les dépenses des grands projets immobiliers

Décaissements réalisés en k€	Avant 2023	Budget 2023	2023	Écart budget	Taux d'exécution
Bâtiment Bachelor (33 M€)	33 224	0	0	0	99,6%
Bâtiment d'enseignement mutualisé (40 M€)	35 857	2 627	416	-2 211	91,0%
Pôle MECA (38M€)	22 093	13 451	11 441	- 2009	89,4%
Sous-total COP 2017-2021 (111 M€)	91 174	16 079	11 856	-4 223	93,6%
Rénovation du cœur École (130 M€)	480	4 000	407	-3 593	0,7%
Bâtiment recherche (22 M€)	0	200	6	-194	0,0%
Relocalisation (5M€)	0,7	1 400	250	-1 150	5,0%
Rénovation des laboratoires (60M€)	0	200	12	-188	0,0%
Sous-total COP 2022-2026 (217 M€)	481	5 800	675	- 5 125	0,5%
Plan de relance de l'économie (5 M€)	3 214	1 000	1 541	+541	92%
SIRTA (5 M€)	5 116	0	70	+70	99,8%
Halle multisports mutualisée (5 M€)	5 031	0	0	0	100%
Sous-total hors COP (15M€)	13 361	1 000	1 611	+611	99,8%
Total		22 879	14 142	- 8 737	

L'année 2023 marque la transition entre les opérations d'investissement prévues dans le cadre du COP 2017-2021 et le COP 2022-2026. En effet, deux opérations immobilières majeures s'achèvent avec la mise en exploitation du Bâtiment d'enseignement mutualisé fin 2023 et la livraison du bâtiment destiné au Pôle Mécanique prévue pour février 2024. La construction de ces deux bâtiments en période Covid n'impliquera qu'un reliquat de 4,2 M€ sur l'année 2024 pour solder les derniers décomptes définitifs.

En ce qui concerne les projets prévus pour le COP 2022-2026, les travaux de relocalisations ont été lancés, La sélection du maître d'œuvre de la restructuration de l'ensemble centrale est prévue au 1^{er} trimestre 2024, avec la tenue d'un comité de pilotage pour examiner les offres le 18 mars. Pour ce qui est du bâtiment de recherche, 3 candidats ont été sélectionnés fin 2023 pour présenter une offre dans le cadre d'un marché de conception-réalisation. Les fonds seront engagés à l'été en 2024.

3. Le solde budgétaire des grands projets immobiliers

Encaissements en k€	Budget 2023	Réalisé 2023	Écart
Subvention d'investissement du MINARM	13 477	16 276	+ 2 799 +21%
Financement du Pôle mécanique par l'ENSTA et l'EPAPS	9 759	1 326	-8 433 -86%
Financement du BEM par l'ANR et l'EPAPS	1 006	106	-899 -89%
Total des financements immobiliers	24 242	17 708	- 6 534 -27%
Opérations COP 2017-2021 (BEM et pôle Méca)	16 079	11 856	-4 221 -26%
Opérations COP 2022-2026	5 800	675	-5 125 -88%
Opérations hors COP (Plan relance économie)	1 000	1 611	+611 +61%
Total des dépenses immobilières	22 879	14 142	-8 737 -38%
Solde budgétaire	+1 364	+3 566	

Le ministère des armées joue un rôle clé dans le financement de la mise en œuvre de la stratégie immobilière avec une subvention qui a atteint 16,2 M€ en 2023. Cependant, les versements attendus des autres établissements ont été nettement inférieurs à ce qui était prévu. La somme totale des fonds alloués s'élève ainsi à 17,6 M€ pour l'année 2023. Les dépenses s'élèvent à 14,1 M€, principalement en raison des livraisons tardives du BEM et du pôle Méca, ainsi que de premières opérations du COP 2022-2026 reportées à 2024.

Le montant disponible s'élève à 3,4 M€ et sera utilisé pour couvrir les dépenses prévues pour les opérations du SPSI.

Conclusion :

- ✓ Les opérations de travaux effectuées dans du précédent COP s'achèvent. Un reliquat de 4,2 M€ sera néanmoins reporté pour finaliser le BEM et le pôle mécanique.
- ✓ Le soutien financier de Ministère des armées pour mener les opérations immobilières atteint 20 M€ fin 2023.

IV. ANALYSE DE LA SOUTENABILITE BUDGETAIRE

1. Niveaux de trésorerie

Le tableau 2 des Autorisations budgétaires pour le Budget initial 2023 arrête l'excédent de trésorerie à 6 791 k€.

Crédits de paiements		Encaissements	
Personnel	114 382 k€	137 705 k€	Recettes globalisées
Fonctionnement	40 796 k€	50 906 k€	Recettes fléchées
Investissement	26 640 k€		
Total	181 818 k€	188 611 k€	Total des encaissements

Solde budgétaire (excédent)	+6 794 k€
Dont solde budgétaire globalisé	+323 k€
Dont solde budgétaire fléché	+ 2 905 k€
Dont solde sur projets immobiliers	+3 566 k€

Le tableau 2 recense l'ensemble des opérations dites budgétaires. Le tableau 4 relatif à l'équilibre financier du projet de budget initial 2024 permet de recenser en complément les opérations non budgétaires. Ces opérations sont notamment, les opérations d'emprunt (capital), les dépôts et cautionnements et les opérations au nom et pour le compte de tiers.

Emprunt auprès de la banque européenne d'investissement (BEI)

Pour rappel, le montant du contrat de financement avec la BEI s'élève à 70 M€. Étant donné la situation de la trésorerie de l'École en 2023, il n'a pas été nécessaire de réaliser le tirage de la première tranche de 5 M€.

Dépôts et cautionnements

Les garanties demandées au titre des logements accroîtront la trésorerie disponible de 9 k€ :

- + 333 k€ de remboursements de dépôts et cautionnement
- 326 k€ de nouveaux dépôts et cautionnement

Opérations au nom et pour le compte de tiers

La gestion opérationnelle de certains flux financiers au profit de partenaires (CIEDS, etc.) a entraîné le versement de 7,9 M€ pour 6 M€ encaissés. De la même manière le traitement de la TVA a impacté la trésorerie de l'École de -5,1 %€ (1,96 M€ de TVA collectée auprès des clients pour 7 M€ de TVA déductible.

+6 793 k€	: Solde budgétaire
+9 k€	: Dépôts et cautionnements
-1 952 k€	: opérations pour compte de tiers (CIEDS, X-Forum, etc.)
- 5 104 k€	: TVA
+1 735 k€	: autres décaissements non budgétaires
+1 481 k€	

En conclusion, le résultat des opérations budgétaires et des opérations non budgétaires a engendré un excédent de trésorerie de 1 481 k€. Pour rappel, le niveau de trésorerie au 31/12/2022 était de 53 049 k€. Le solde est réparti entre l'augmentation de la trésorerie fléchée et la diminution de la trésorerie non fléchée.

	Trésorerie cumulée au 31/12/2022	Variations 2023	Trésorerie cumulée au 31/12/2023
Trésorerie fléchée	35 986	+6 244	42 230
Trésorerie non fléchée	17 063	-4 763	12 300
Total trésorerie	53 049 k€	+1 481	+54 530

2. Résultat comptable 2023

Charges en k€		Produits en k€	
Personnel	112 665	117 539	Subventions
Fonctionnement	57 358	109	Fiscalité affectée
Interventions	1 322	12 475	Autres subventions
		44 718	Autres produits
Total des charges	171 345	174 842 k€	Total des produits
Résultat prévisionnel (bénéfice)		+3 496 €	

Grâce à des travaux conséquents et continus, l'équilibre a été rétabli en 2021 (+2,7 M€) et 2022 (+ 4,4 M€). En 2023, le résultat enregistre également un bénéfice de 3,5 M€.

Calcul de la capacité d'autofinancement en k€	
Résultat prévisionnel de l'exercice	+3 496
+ Dotation amortissements & provisions	14 245
+ VNC des éléments d'actifs cédés	+20
- Reprises amortissements & provisions	-5 673
Capacité d'autofinancement	+12 089

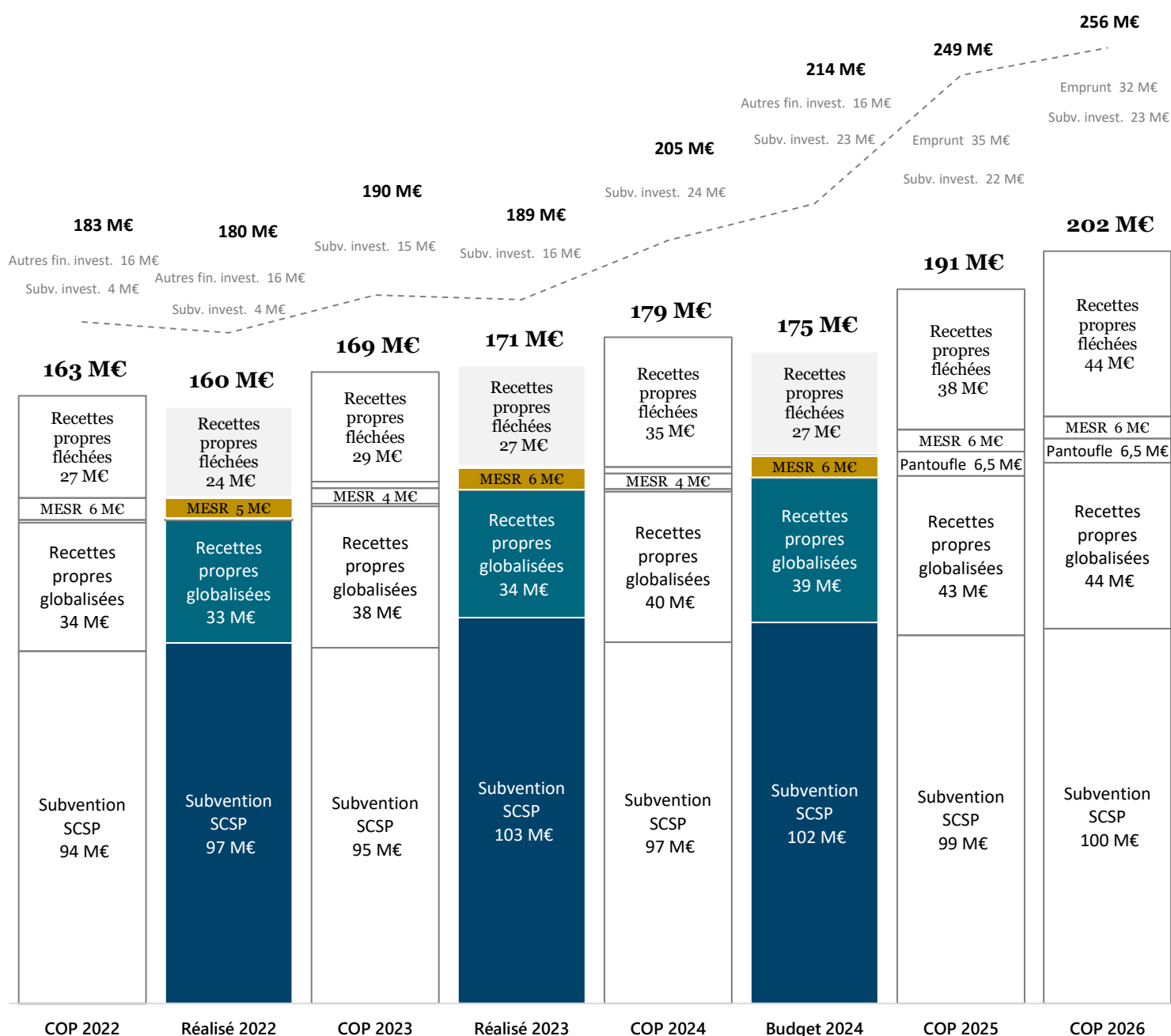
Emplois	
Investissements	26 886
Remboursements des dettes financières	305
Total des emplois	27 191

Ressources	
12 089	Capacité d'autofinancement
17 017	Financement de l'actif par l'État
3 430	Financement de l'actif par des tiers
316	Augmentation des dettes financières
32 852	Total des ressources

Apport au fond de roulement	5 660 k€
------------------------------------	-----------------

À la fin de l'année 2022, le niveau du fonds de roulement s'élevait à 17 857 k€. Suite à l'apport de 5 660 k€ réalisé en 2023, le niveau atteint 23 517 au 31/12/2023.

3. Évolution de la trajectoire financière par rapport au COP 2022-2026



Subvention SCSCP

La croissance de l'École repose sur des ressources propres pérennes et des ressources propres fléchées. Ainsi le COP prévoyait une augmentation annuelle de la subvention pour charge de service public de 6,1 M€ entre 2022 et 2026 (comprenant la solde des élèves et les mesures LPR). La subvention reçue en 2023 est déjà supérieure à la cible fixée pour 2026 en raison des mesures de revalorisation des salaires qui ont entraîné des ajustements.

Recettes propres

En ce qui concerne les recettes propres, le but est d'atteindre un montant de 51 M€ en 2026 soit +15,8 M€ de plus que projeté initialement pour l'année 2022. Cette croissance sera principalement portée par l'augmentation des recettes d'enseignement (progression des effectifs et des droits). En outre, les recettes de la pantoufle à partir de 2025 apporteront des recettes estimées à plus de 6 M€ par an.

État fléché (subvention d'investissement et SCSP du MESRI pour les doctorants)

La majeure partie des investissements sur la durée du COP est consacrée à l'amélioration des infrastructures, avec une subvention d'investissement du ministère des Armées et un recours à un emprunt avec une montée en puissance en 2025/2026 (autres recettes fléchées)

Recettes propres fléchées

Le COP prévoit une augmentation des financements supplémentaires orientés vers des projets de recherche, des chaires, du mécénat, etc. et d'augmenter progressivement la contribution des ressources propres fléchées à 20% pour le budget courant de l'École (selon la possibilité des contrats). En prenant en compte les réalisations prévues pour 2022 et 2023, les recettes propres fléchées ont été estimées à 27,2 M€ en 2024, ce qui est bien en dessous des estimations initiales de 34,8 M€. L'accomplissement de l'objectif de doubler les conventions et de développer les centres interdisciplinaires afin d'atteindre 44,3 de ressources propres fléchées en 2026 semble plus complexe à réaliser.

X-EXED en quelques chiffres

- Une équipe de **35 salariés au 31 décembre 2023** (31 salariés au 31 décembre 2022)
- 82 programmes opérés dont :
 - *6 programmes diplômants*
 - *16 programmes certifiants (lancement de deux nouveaux programmes « Durabilité »)*
 - *23 programmes courts*
 - *37 programmes sur mesure*
- Plus de 70 enseignants chercheurs de l’X participent à nos programmes
- Plus de 2 900 personnes formées
- Plus de 30 entreprises clientes en Intra et des candidats venant de plus de 300 entreprises en Inter

États Financiers 2023

- **Le chiffre d'affaires global** de l'X-EXED s'élève à **9,3 M€ en 2023** (contre 8,1 M€ en 2022)
- **Le bénéfice net après impôt** s'élève à **336 k€** (contre un bénéfice de 513 k€ en 2022).
- **Le remboursement de 500 k€** du Prêt Garanti par l'État (*prêt d'1,5 M€*). *Il reste à rembourser : 209 k€ en 2024.*
- **Retour sur investissement pour l'École** avec :
 - Redevance de la marque Ecole polytechnique : **166 K€**
 - Distribution d'un dividende de **300 k€**.

Perspectives pour 2024

OBJECTIFS

**Un chiffre d'affaires attendu pour 2024 de 10,2 M€
avec le bénéfice net à près de 300 k€**

Développement de l'offre :

- **Création de 2 nouveaux programmes diplômants** en Intelligence artificielle et en Durabilité à destination des managers intermédiaires et hauts potentiels avec 5-7 ans d'expérience, pour la mise sur le marché en 2025
- Adossement des programmes de l'X-EXED aux référentiels RNCP de l'École

ACTIONS PRIORITAIRES

- Recrutement des Professeurs affiliés
- Augmentation des capacités et de la qualité d'accueil des participants : étude de la possibilité de la construction d'un bâtiment pour l'Executive education sur le campus de l'École.
- Mise en place de la démarche commerciale en B to B en collaboration avec l'École.

Faits marquants de l'exercice 2023

L'année 2023 en chiffres

- **36 CDD et 1 CDI dédiés à la recherche partenariale**
- **66 contrats gérés + 23 nouveaux contrats signés**
- **Dont 13 encadrements CIFRE**
- **11 laboratoires**
- **43 enseignants chercheurs responsables**
- **Chiffre d'affaires : 1 151 K€ (- 9.6%)**
 - 91% en contrats de recherche,
 - 9% en prestations de service
- **Nouvelles commandes : 2 566 K€**
 - 15 contrats de recherche (2 453 K€)
 - 8 prestations de service (113 K€)
- **Redevance versée à l'École : 92 k€**

Les évènements marquants pour la structure

- **Rachat des parts de la Fondation de l'X par l'École Polytechnique**
- **Signatures le 12/09/2023**
 - De la **convention cadre** régissant les relations entre l'École Polytechnique et FX Conseil
 - De la **convention de gestion des contrats de recherche partenariale**
- **Consolidation de l'équipe de FX Conseil**
 - Recrutement d'un directeur technique adjoint arrivé le 01/03/2023
 - Recrutement de la directrice générale arrivée le 01/07/2023Portant à 3 personnes l'équipe valorisation / administration

Résultat financier 2023

Résultat net : + 19 251€

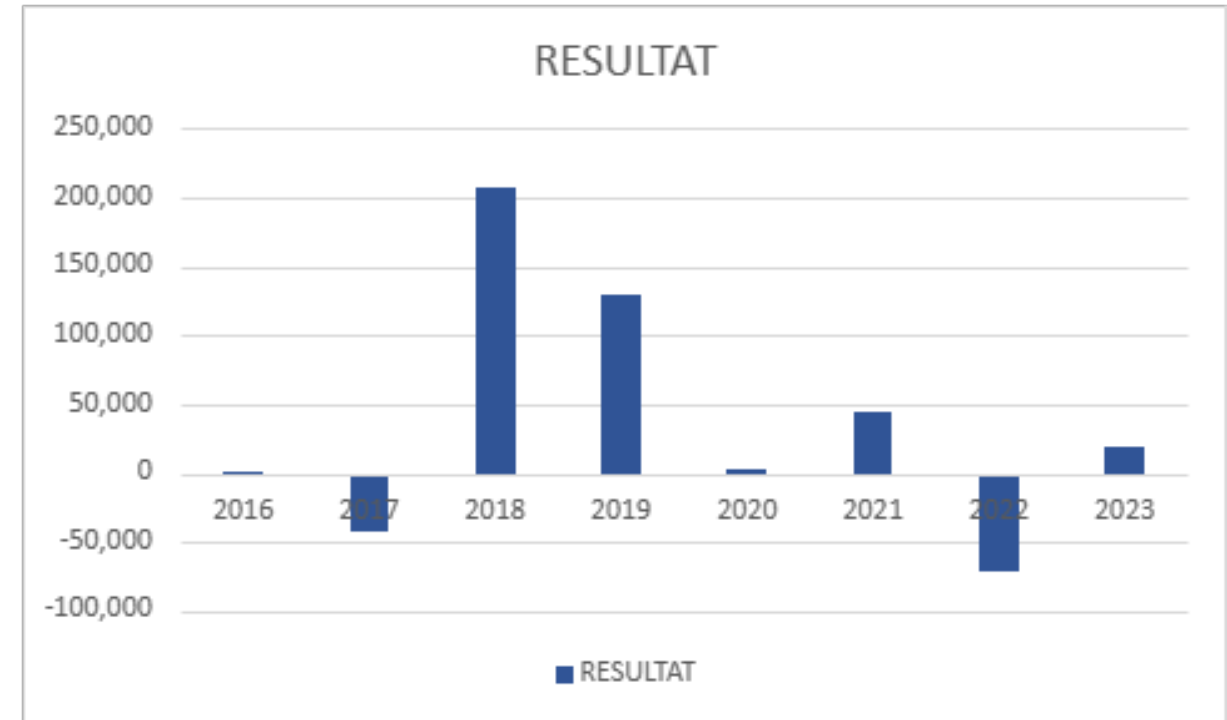
se décomposant en :

+ 354 K€ de marge sur les contrats de recherche (frais de gestion)

+ 38 K€ de marge sur les prestations de service

- 396 K€ de charges d'exploitation

+ 23 K€ de résultat financier.



capitaux propres de la société à 351 687 € contre 332 436 € en 2023.

Perspectives 2024

Objectif : mettre en place l'offre de service sur les 2 volets : contrats de recherche partenariale et prestations de services et de conseil pour développer le Chiffre d'affaires

Actions prioritaires :

- Renforcer FX-Conseil sur les compétences cœur de métier : ingénieur valorisation, responsable développement commerciale
 - Réaliser la cartographie des compétences scientifiques et technologiques des laboratoires de l'École
 - Mobiliser les chercheurs dans la relance de la recherche partenariale
 - Faire connaître l'offre de service aux entreprises
- Une organisation claire et unique : la recherche partenariale de l'École est opérée par FX-Conseil
 - Étudier le transfert vers FX-Conseil des activités relevant de la valorisation de la recherche : par exemple Carnot

Perspectives financières :

- Le potentiel de recherche partenarial porté par les laboratoires de l'École est confirmé par les analyses et comparaisons réalisées auprès des autres filiales de valorisation de la recherche. Les entreprises approchées confirment l'intérêt de l'activité pour leurs besoins.
En raison du défaut de moyens mis pour la conquête de nouveaux contrats et la visibilité des compétences scientifiques portées par les laboratoires de l'École, l'École signe pour 3 M€/an de contrats lorsque les autres filiales réalisent entre 9 et 15 M€/an.
- Le temps consacré à l'avant-vente est extrêmement long avec peu de visibilité sur un délai objectif de signature de contrat, ce qui induit une latence très forte entre le début des échanges et la concrétisation par le chiffre d'affaires.
- L'année 2024 est une année d'investissement indispensable à la relance. Mais c'est aussi l'année où s'observe la décroissance de contrats signés les années antérieures.
- Les comptes seront probablement déficitaires. Ceci nécessitera probablement un soutien financier temporaire de la part de l'École.



X Création
Présentation mai 2024

1

Mai 2024

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2023

	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires	- €	- €	- €	- €
Résultat d'exploitation	- 83 400 €	- 84 513 €	- 121 607 €	- 111 231 €
Résultat Financier	- €	66 982 €	152 €	111 080 €
Résultat Exceptionnel	194 968 €	982 091 €	980 947 €	631 678 €
Résultat net	113 340 €	967 560 €	859 188 €	409 367 €
Dividendes	330 000 €	550 000 €	412 500 €	412 500 €

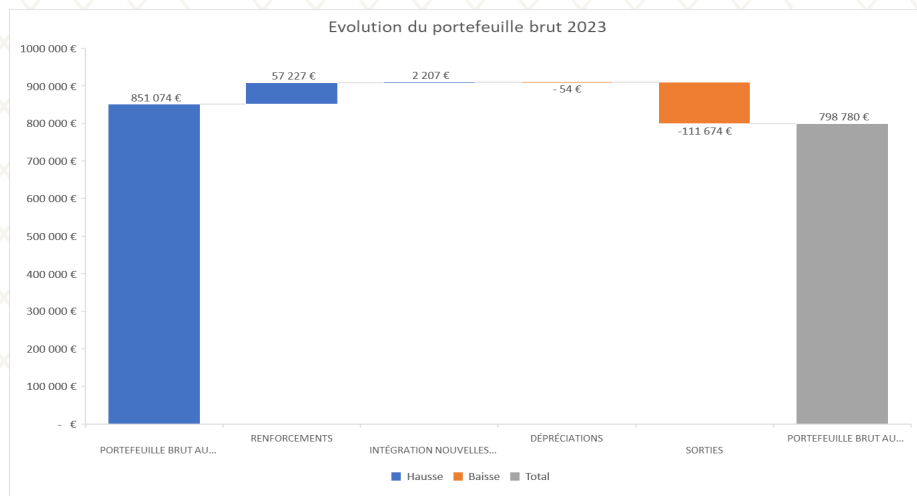
	2020	2021	2022	2023		2020	2021	2022	2023
Actif immobilisé	510 419 €	728 006 €	853 074 €	800 781 €	Capitaux propres	747 772 €	1 382 332 €	1 691 520 €	1 688 386 €
Actif circulant	561 373 €	882 163 €	1 023 467 €	1 060 254 €	Provision risques et charges	214 760 €	214 760 €	164 760 €	164 760 €
dont autres	1910 €			631 637 €	Dettes	8 480 €	13 000 €	20 261 €	7 889 €
dont disponibilités	559 463 €	882 163 €	1 023 467 €	428 617 €	dont divers fournisseurs	8 480 €	13 000 €	20 184 €	7 800 €
Total actif	1 071 792 €	1 610 169 €	1 876 541 €	1 861 035 €	Total passif	1 071 092 €	1 610 169 €	1 876 541 €	1 861 035 €

EXERCICE 2023 EN RETRAIT PAR RAPPORT À 2022 :

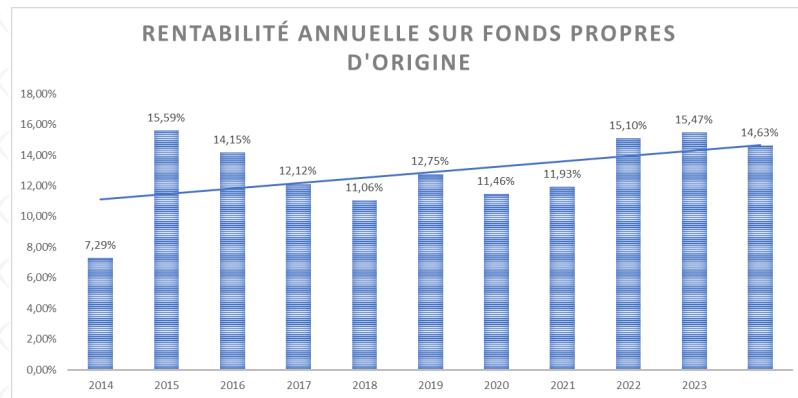
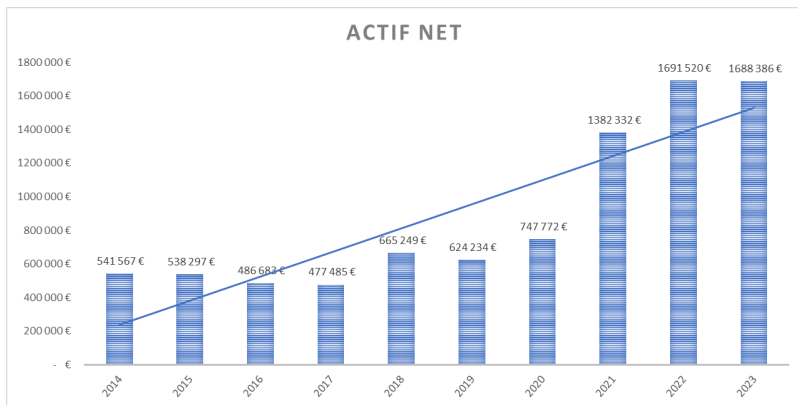
- Une seule cession mais très rentable avec Chaintrust générant une plus-value brute de 661k€ (5€ de prix d'acquisition)
- Charges fixes bien maîtrisées. Des charges exceptionnelles de 29k€ liées aux frais de cession (banque M&A et avocats)
- Deux dépôts de bilan sur des lignes significatives du portefeuille (générant 111.600 euros de dépréciations)
- Sur les 4 dernières années X-Création a versé 1,7m€ de dividendes à ses actionnaires
- Le ratio SCR (investissement brut/actif net) = $(798.781 + 161.731) \text{ €} / 1.688.386 \text{ €} = 56,89 \%$

EVOLUTION COMPTABLE DU PORTEFEUILLE SUR L'ANNÉE 2023

Renforcements	57 227 €	Intégration nouvelles sociétés	2 207 €	Dépréciations	- 54 €	Sorties	- 111 674 €
SpaceSense	15 000 €	Kalyosphere	1 000 €	Eva Engines	- 50 €	FlyInstinct	- 87 799 €
FaureEngineering	20 000 €	Sollys	1 000 €	Pulmup	- 2 €	Epilab	- 23 870 €
Hillo	12 000 €	Bluenose	7 €	Ximo	- 2 €	ChainTrust	- 5 €
Carmentis	10 000 €	Kawnix	50 €				
Kalyosphere	227 €	Carmentis	100 €				
		MyBubbleHealth	50 €				



EVOLUTION ACTIF NET À FIN D'EXERCICE 2023 ET KPI



A fin 2023 :

- ✓ Valeur moyenne des lignes de participation : 21k€ (rappel 2022 : 24,3 k€)
- ✓ Pourcentage moyen de détention : 5,16% (2022 : 5,36%)
- ✓ Actif net au 31/12/23 : 1.688k€ (2022: 1.692k€)
- ✓ Trésorerie brute au 31/12/23 : 429k€ (avec une créance de 631k€ réglée en janvier 2024) (2022 : 1.023 k€)
- ✓ En 2023, distribution de 412,5k€ de dividendes (rappel 2022 : 550k€) dont 300 k€ versés à l'Ecole polytechnique